

# Asso3D

## Défense du val de Dronne et de la Double

**Communiqué du 8 décembre 2016**

### **Eoliennes dans la Double : cette fois-ci, les élus de Saint-Aulaye disent non !**

Le conseil municipal de Saint-Aulaye-Puymangou s'est prononcé **contre** le projet « Ferme éolienne de Saint-Aulaye » de la société Abo Wind, comprenant trois éoliennes de 182 mètres de haut à proximité des hameaux de La Latière, Motte Rouge, Salamou et La Fortie. Le vote s'est déroulé à bulletin secret le 8 décembre 2016 : **14 voix contre le projet, 6 voix pour, 1 vote blanc.**

Ce même conseil s'était pourtant prononcé le 7 octobre 2016 **en faveur** du projet « Ferme éoliennes des Grands Clos » de la même société, 5 éoliennes de 182 mètres de haut à cheval sur les communes de Saint-Aulaye-Puymangou et de Parcoul-Chenaud : 12 voix pour, 8 voix contre, 1 vote blanc.

D'où vient ce retournement ?

On se souvient de la **réunion publique du 19 octobre 2016** à la salle des fêtes de Saint-Aulaye organisée par le président de la commission d'enquête des Grands Clos : plus de 200 opposants très documentés, quelques élus soutenant maladroitement le projet, Abo Wind et trois bureaux d'études peu convaincants par leurs réponses approximatives.

Cette réunion publique a été sans doute déterminante dans **le vote de refus du conseil municipal de La Roche-Chalais**, la plus grosse commune du secteur, voisine immédiate des projets des « Grands Clos » et de « Saint-Aulaye » : 13 voix contre, 6 voix pour, le 7 novembre 2016.

Toutes les consultations du public avaient déjà montré l'opposition locale massive à ces projets vraiment mal placés : 850 opposants lors de l'enquête publique sur le projet de PLU de La Roche-Chalais en juillet 2015, 1543 lors de la consultation sur l'autorisation de défrichement en mai-juillet 2016. **L'enquête publique des Grands Clos a confirmé cette large opposition** : plus de 1600 opposants.

Les communes voisines s'étaient, elles aussi, très majoritairement prononcées contre les projets d'éoliennes dans la forêt de la Double : 27 conseils municipaux avaient voté une délibération contre. **Confirmation lors de l'enquête publique : 9 conseils sur 13 se sont prononcés contre.**

D'où un panneau mis en place en début de semaine au centre de Saint-Aulaye qui exprimait la colère des habitants défendant la Double : « En démocratie les élus se doivent d'entendre leurs administrés » (voir photo ci-après).

Ils ont enfin été entendus.

Quelle est donc la motivation des quelques élus qui continuent de soutenir Abo Wind face à une telle opposition ?

Informations : Thierry Bonne, 06 28 22 54 52

Asso3D

Défense du val de Dronne et de la Double

